

LAMPE DE PISCINE **ECO 546**



MANUEL D'UTILISATION

Les lampes LED s'installent en lieu et place des lampes à incandescence traditionnelles quelle que soit leur technologie pourvu qu'elles soient au format PAR56 et que la puissance de chaque lampe soit de 300W.

Le transformateur doit délivrer une tension stable de 12V alternatif et une intensité minimale de 5A par projecteur.

Contenu

- 1 manuel d'installation
- 1 lampe 546 Leds, 30W_{eff}
- 1 télécommande multifonctions

Même si l'installation de lampes à LED pour votre piscine peut sembler accessible, nous recommandons fortement de faire appel à une personne qualifiée. Les conséquences d'un défaut d'étanchéité sont généralement irréversibles pour la lampe piscine.

VERIFICATIONS IMPERATIVES EN PRESENCE DU TRANSPORTEUR :

A RECEPTION DE VOTRE MATERIEL DEBALLEZ ET INSPECTEZ SOIGNEUSEMENT LES LAMPES EN PRESENCE DU TRANSPORTEUR. TOUT BRIS OU DEFAUT D'ASPECT DOIT ETRE IMMEDIATEMENT CONSIGNE PAR DES RESERVES SUR LE BORDEREAU DE LIVRAISON. EN CAS DE DOUTE REFUSEZ LA LIVRAISON.

1. Déballez les éléments
2. Vérifiez leur état
3. Appuyez sur un bouton de la télécommande et vérifiez que la led rouge s'allume
4. Essai dans l'air :

Surtout ne pas tenter de faire ce test dans l'eau puisque la lampe doit fonctionner dans un réceptacle parfaitement étanche (votre projecteur).

Ne pas faire fonctionner la lampe plus de 5 minutes consécutives dans ces conditions. Si plusieurs essais sont nécessaires, laissez refroidir 1 heure avant de reprendre.

4.1 Installez conformément aux indications qui suivent la lampe (sortie 12V alternatif du transformateur d'éclairage de votre installation). Ne les raccordez pas à une tension supérieure ni à une tension continue sous peine de dégrader de façon irréversible la lampe.

4.2 Appuyez sur le bouton « ON » de la télécommande

4.3 Vérifiez que la lampe s'allume

4.4 Explorez les programmes en appuyant sur « PROG » à plusieurs reprises

Aucune demande de remplacement en garantie ne sera prise en compte si la lampe a été installée dans le projecteur et mises en eau.

Installation

L'alimentation doit être en **12V alternatif** au niveau de votre transformateur d'éclairage. Couper l'alimentation électrique. En cas de doute, contactez un électricien habilité.

Vérifiez au préalable que le transformateur délivre une puissance minimale de 40VA.

Le raccordement de la lampe LED est extrêmement simple puisqu'elle n'est pas polarisée : branchez les fils indifféremment sur les bornes.

Il suffit de quelques minutes pour installer la lampe à LED dans un projecteur. Le format standard PAR56 s'adapte à la majorité des projecteurs actuels équipés d'une ampoule de 300W. La lampe à LED remplace une ampoule à incandescence sans modification de l'installation existante.

1. Coupez l'alimentation électrique du transformateur d'éclairage
2. Sortez le projecteur de sa niche et démontez le support de l'ampoule. Référez-vous à la documentation du projecteur.
3. Débranchez l'ampoule hors d'eau
4. Permutez les lampes
5. Connectez électriquement la lampe LED piscine
6. Assurez une étanchéité irréprochable de la lampe piscine au niveau des connexions électriques. Changez si nécessaire le joint d'étanchéité (joint neuf), le graisser + cordon de silicone pour sécuriser l'étanchéité de la **lampe piscine** tout en respectant les préconisations du fabricant du projecteur.

Changer si nécessaire le support de de la lampe.

7. Remettez en place le capot en veillant à ne pas serrer exagérément les vis du réceptacle du projecteur, vous pourriez endommager la lampe.
8. Toujours respecter le temps de séchage prescrit par le fabricant du mastic silicone avant de remettre en place le projecteur dans l'eau
9. Clipsez ou vissez la façade, remettre le projecteur dans sa niche
10. Contrôlez l'assemblage, mettez sous tension, vérifiez le fonctionnement de la lampe

Sécurité absolue

L'échauffement étant faible, il n'y a aucun risque de déformation du projecteur ni du liner et aucun risque de brûlure au contact du dôme même si l'ampoule est à l'air libre. La tension de sécurité (12V) et l'intensité limitée à 3A permettent de garantir une sécurité totale. Un câble de 1,5mm² suffit pour alimenter la lampe.

Ne jamais laisser fonctionner une lampe plus de 5 minutes dans l'air, l'échauffement risque d'endommager les circuits. Dans ce cas, un temps de refroidissement d'une heure est ensuite nécessaire avant de remettre en fonctionnement.

Ce délai n'est plus nécessaire lorsque le projecteur est dans l'eau.

CARACTERISTIQUES

700 ANSI Lumens



excellente luminosité, sublimes rendus de couleurs

30W efficaces



divisez votre consommation électrique par 10

Standard PAR56



remplace à l'identique votre ancienne lampe de 300W

LEDs en mosaïque



pour des changements de couleurs très progressifs, contrairement aux autres lampes (LED concentriques)

Electronique intégrée



facile à installer, l'électronique est dans la lampe !

19 programmes



lumière blanche ou pures couleurs ?
Animations relaxantes ou effets psychédéliques ?
Selon votre humeur, faites un spectacle de votre piscine

Mémoire



Mémorisation de votre programme préféré

CARACTERISQUES DETAILLEES	
Technologie	LED5050 5mm 60mW
Programmes	19 modes : blanc + 7 couleurs fixes + 11 dynamiques
Nombre de LED	546 diodes : 182 rouges + 182 bleues + 182 vertes
Durée de vie	Jusqu'à 50 000 heures
Voltage	12V AC/50Hz-60Hz
Intensité	2,7A Max
Consommation	< 32 Watts
Angle de faisceau	45°
Dimensions	PAR56 ; diamètre 178mm ; profondeur 112mm
Télécommande	Incluse / pile incluse
Normes	CE – ROHS – FCC – ISO9001
Etanchéité	IP68
Poids net	0,980kg

Raccordements électriques



La télécommande

Allumage	ON/OFF
Arrêt	ON/OFF
Changement de programmes	PROG



La portée varie de 3 à 8m. La présence de métal ou une immersion trop profonde du projecteur peut restreindre l'utilisation de la télécommande à une distance très courte (1 à 2 mètres).

Il convient avant usage de déployer l'antenne de la télécommande.

Entretien

Il n'y a aucun entretien à prévoir à l'exception d'un changement de pile de la télécommande tous les deux ans environ, variable en fonction du taux d'utilisation.

Veillez à conserver la télécommande dans des locaux secs et à l'abri de l'humidité. Un taux d'humidité excessif ou des températures trop élevées peuvent être à l'origine d'une réduction de la portée de la télécommande.

Anomalies et diagnostic

Problème 1 : Le changement de mode est impossible

1. vérifiez que les lampes sont bien alimentées en 12V alternatif
2. attention à la portée de la télécommande : rapprochez-vous du projecteur
3. vérifiez l'état de la pile de la télécommande
4. vérifiez l'étanchéité du bloc projecteur

Problème 2 : Le verre de la lampe piscine est fragmenté.

Une lampe LED piscine est extrêmement fragile, bien plus fragile qu'une lampe halogène. Il convient donc de préserver à la fois l'étanchéité du projecteur en serrant modérément et de façon égale toutes les vis qui assurent l'étanchéité du culot mais pas trop énergiquement sous peine de casser le bulbe. Une lampe piscine fragmentée ne doit jamais être installée et n'est pas réparable. Remplacez-la.

Problème 3 : Présence d'eau à l'intérieur du hublot de la lampe.

La lampe a été endommagée au montage, en utilisation ou est défectueuse. Elle doit être remplacée.

Problème 4 : Allumage des projecteurs impossible

1. déployez au maximum l'antenne de la télécommande
2. vérifiez que vous êtes à portée de la lampe : rapprochez-vous au maximum du projecteur
3. vérifiez que les lampes sont alimentées : interrupteur de l'éclairage piscine...

4. vérifiez la présence et l'état de la pile de la télécommande
5. vérifiez que les connexions électriques sont correctes
6. vérifiez l'alimentation électrique : 12V alternatif
7. vérifiez l'étanchéité du bloc projecteur

Problème 5 : Extinction des projecteurs impossible

1. déployez l'antenne au maximum
2. vérifiez que vous êtes à portée de la lampe : rapprochez-vous au maximum du projecteur
3. vérifiez la présence et l'état de la pile de la télécommande

Garantie

Toutes nos lampes sont testées et contrôlées individuellement avant envoi.

La garantie de 1 an couvre les éventuelles défaillances liées au produit lui-même ou à un problème lié à sa fabrication.

Il est indispensable d'effectuer dans les 2 jours suivant la réception du matériel, **et avant immersion des lampes LED pour piscine**, les contrôles indiqués en p2 et de nous informer immédiatement de tout dysfonctionnement.

Les frais de port ne sont pas couverts par la garantie.

Les lampes étant sensibles aux conditions d'installation, elles sont couvertes par la garantie du constructeur aux conditions suivantes :

1. Dans le cas d'un défaut d'aspect ou de bris : le défaut doit être rapporté dans les 48h qui suivent la réception de la marchandise **et doit avoir fait l'objet d'une notification au transporteur**. En l'absence de réserve notifiée sur le bordereau de livraison aucun recours en garantie ne sera recevable.
2. Que les essais aient été effectués en respectant les préconisations de cette brochure

AQUINEA se réserve le droit de rembourser, réparer ou échanger le matériel défaillant.

Si ce matériel est utilisé à des fins différentes de celles de l'éclairage d'une piscine, l'acheteur ou l'utilisateur final devront renoncer à cette garantie.

La garantie contractuelle ne couvre pas les problèmes provenant en tout ou en partie d'une négligence de l'acheteur ou de l'utilisateur final, d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive ou non conventionnelle, d'une maintenance insuffisante ou inappropriée, du non-respect des instructions d'installation, d'utilisation et de sécurité, de conditions météorologiques exceptionnelles, de dommages causés par des plantes, animaux ou insectes et de l'utilisation inappropriée de produits chimiques.

La garantie exclut en particulier tous les dommages matériels ou corporels résultant d'un dysfonctionnement couvert ou non par la garantie à l'exception de ceux dont la couverture est requise par la loi. De fait cette garantie vous donne des droits spécifiques qui sont susceptibles de varier d'un état à l'autre.